

DECISION N° **00186** /D/MINSANTE/CAB du **08 FEV 2018**
Portant nomination d'un Responsable au Ministère de la Santé Publique
LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

- Vu la Constitution;
- Vu le Décret N° 2013/093 du 03 Avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique;
- Vu le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;
- Vu le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement;
- Vu le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
- Vu les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur **MACHE PENTOUÉ Patrice**, Médecin de santé publique (Mle 575547-J) est à compter de la date de signature de la présente Décision, nommé, Coordonnateur du Secrétariat Technique du Comité de pilotage de la Stratégie Sectorielle de Santé en remplacement de Madame MATSEZOU Jacqueline admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2: L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./

Ampliations:

- MINSANTE/CAB/SESP
- SG
- DRH
- Intéressé
- Chrono/Affichage/Archives
- Observatoire RH

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE



André MAMA FOU DA